

« Cette journée d'étude a comme objectif de poursuivre un travail de réflexion entre chercheurs et médiateurs sur le rôle et les enjeux de la médiation dans nos sociétés en crises profondes. Nous avons tenu à y associer des étudiants, anciens et actuels, et à leur donner à eux aussi la parole.

De nombreuses recherches ont montré que le succès de l'institution de la médiation, dans différents champs de la vie sociale, témoigne de mutations profondes et est une réponse, un remède, parmi d'autres, à celles-ci.

L'institution du médiateur est souvent présentée et défendue avec des arguments purement fonctionnels. Il ne s'agirait alors de rien d'autre que d'une fonction nouvelle créée au sein de sociétés et de systèmes connaissant de profonds changements et cherchant à se moderniser. Le médiateur aurait tout simplement comme fonction, selon les champs, de gérer des conflits, faire des recommandations, donner des conseils, faciliter et rétablir la communication, améliorer la qualité, créer et recréer des liens, faire la paix. Homogène au système qui est le sien, le médiateur n'en serait donc qu'un rouage de plus. « Il intégrerait dans le système une fonction d'apprentissage et de réflexivité sur le système sans déroger à son ordre et sa structure ».

Cette manière de penser l'institution de la médiation n'est bien sûr pas dénuée de vraisemblance. Il y a dans la tâche du médiateur l'ambition de mieux faire fonctionner un système - administratif, hospitalier, social, scolaire, familial, culturel ou autre - de plus en plus complexe face à un environnement qui l'oblige à se questionner et, sans relâche, à s'ajuster.

Mais cette description apaisante et fonctionnaliste de l'efflorescence des médiateurs masque une dimension. Il se joue bien autre chose dans la médiation. L'institution du médiateur est une des tentatives majeures imaginées au cours des trente dernières années pour solutionner, de manière systématique et régulée, une double contrainte d'efficacité et de légitimité. Se limiter à la seule perspective fonctionnelle manque le moment de la contrainte éthique qui doit conditionner le jeu de l'efficience en régime démocratique. Le principal enjeu de la médiation est d'arriver à articuler l'une à l'autre des contraintes d'efficience et des principes de justice sociale, de vérité. C'est dans cette délicate et difficile tension que s'opère le travail du médiateur. »

Marie-Elisabeth VOLCKRICK a enseigné et poursuivi des recherches en théories psychosociales de la communication et en théories et pratiques de médiation pendant 25 ans à l'Université catholique de Louvain. Elle a dirigé des travaux de recherche interdisciplinaire portant notamment sur le discours, le tiers, la médiation institutionnelle, la médiation dans le champ de la santé, la médiation familiale internationale. Elle a créé, à l'UCL, les journées « Parole donnée aux médiateurs ». Elle est membre du Centre de Recherches Interdisciplinaires Démocratie, Institutions, Subjectivité (CriDIS).

A l'occasion de l'éméritat de  
Marie-Elisabeth Volckrick

Journée d'étude

Communication  
Médiation  
Institution

Louvain-la-Neuve, 6 novembre 2014

Salle Jean Dabin  
Place Montesquieu, 2  
1348 Louvain-la-Neuve

# Programme

Présidence : Sarah Sepulchre, professeure à l'UCL

**09h00 – Accueil des participants**

**09h15 – Introduction de la journée**

Marc LITS, professeur à l'UCL et prorecteur à la formation et à l'enseignement

**09h30 – Témoignage d'un parcours commun**

Christine GUY-ECABERT, professeure à l'Université de Neuchâtel, Suisse

**10h15 – Les figures du médiateur. Réflexion à partir des travaux de Marie-Elisabeth Volckrick**

Raphaël GÉLY, professeur à l'Université Saint-Louis, Bruxelles

**11h00 - Pause**

**11h15 – Médiation et mondialisation. La vie de famille à l'épreuve**

Catherine DE BRUECKER, médiatrice fédérale de Belgique, présidente de la Concertation Permanente des Médiateurs et Ombudsmans de Belgique (CPMO)

**12h00 - Débat**

**12h30 - Déjeuner**

Repas de midi sur réservation (Prix : ±25€)

Inscription souhaitée - <http://www.uclouvain.be/48o8g6.html>

Présidence : Philippe Verhaegen, professeur à l'UCL et vice-président de l'École de communication

**14h00 – A brave new world, a brave new ombudsman ?**

Jean-Marie HANNESSE, médiateur pour les pensions

**14h45 – Le statut du tiers dans la médiation culturelle**

Philippe SCIEUR, professeur à l'UCL-Mons et vice-président de l'École de communication

**15h30 – Le Roi, un médiateur ? L'aventure d'un mémoire**

Caroline VAN DER LINDEN, licence en droit et master en information et communication

**15h50 – Une perspective d'étudiant sur les transformations de la démocratie**

Samuel HALEN, master en administration publique

**16h10 – Au-delà de l'image, l'humain. La médiation, un appui pour la communication interne en entreprise ?**

Alice DANCKAERT, master en information et communication

**16h30 - Pause**

**17h00 – Séance d'hommage**

Benoît GREVISSE, professeur à l'UCL et président de l'École de communication

**18h00 – Cocktail**

Adresse du cocktail - École de Communication - Ruelle de la Lanterne Magique, 14 - Local D144 - 1348 Louvain-la-Neuve

Renseignements

[valerie.loutsch@uclouvain.be](mailto:valerie.loutsch@uclouvain.be) 010/47 26 74